

Projet d'affectation des fonctionnaires stagiaires – Rentrée 2014

D'importantes modifications ont été annoncées par le ministère lors d'une entrevue le 11 février.

La plupart des lauréats recrutés aux concours 2014 seront maintenus dans leur académie pendant leur année de stage. Ceci n'est pas sans poser problème, même si l'on conçoit que cette disposition peut créer de meilleures conditions en vue de la titularisation, il n'en demeure pas moins que ce maintien quasi systématique dans l'académie pour les fonctionnaires stagiaires restreint d'autant les possibilités de mutations pour l'ensemble des enseignants. Il faudra prendre en compte et mesurer l'incompréhension des collègues qui attendent une mutation notamment pour rapprochement de conjoint.

Pour information vous trouverez ci-dessous **un tableau récapitulatif des différentes situations des fonctionnaires stagiaires à la rentrée 2014**

Catégories de stagiaires	Situation	Temps de service	Rémunération	affectation
2014 exceptionnel CAPEPS externe	CAD2	Temps Complet	Echelon 3	Maintien dans l'académie d'exercice ou académie de concours (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
2014 rénové CAPEPS externe	Inscrits en M1	EPS 7/8 heures + 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Sur l'académie de concours
2014 rénové CAPEPS et Agreg externe	Titulaires du M2	EPS 7/8 heures + 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Mouvement stagiaires inter en fonction des capacités d'accueil
2014 rénové CAPEPS ext/int	Ex contractuel	Temps Complet	Echelon 1	Maintien dans l'académie d'exercice (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
LAUREATS 2013 en report des concours 2013	Report	EPS 7/8 heures + 3h sur 1 semestre	Echelon 3	Mouvement national fonction des capacités d'accueil
LAUREATS 2013 en renouvellement de stage	STG renouvellement	EPS 7/8 heures + 3h sur 1 semestre	Echelon 3	Maintien dans l'académie d'exercice (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
2014 CAPEPS réservé	Contractuel	Temps Complet	Echelon 1	Maintien dans l'académie d'exercice (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
Lauréats 2013 en prolongation	STG prolongation	Temps complet	Echelon 3	Maintien dans l'académie d'exercice (Paris-Créteil-Versailles voir ci-dessous)
Concours 2014 dispensé du master	père et mère de 3 enfants, sportifs de haut niveau	EPS 7/8 heures + 3h sur 1 semestre	Echelon 1	Mouvement national fonction des capacités d'accueil

ATTENTION :

Paris, Créteil et Versailles constituent une même unité. Le ministère annonce que l'affectation dans l'une de ces académies se fera uniquement sur le rang de classement au concours. Le SNEP a vivement protesté et demandé que les situations personnelles soient prises en considération, comme cela se faisait les années précédentes.

Le ministère publiera, le 17 avril la note de service concernant l'affectation des stagiaires. Vous pourrez la consulter sur le site du SNEP dès sa parution.

Pour toute information complémentaire s'adresser au SNEP

Tél. : 01 44 62 82 10 ou 32

Fax : 01 43 66 72 63

mél : stagiaire@snepfsu.net